

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Claire Duport

Addictions
Méditerranée-
Trend/OFDT

Novembre 2021

■ Évolution de l'offre : un marché très réactif

Face aux mesures de restriction et aux difficultés d'approvisionnement, les organisations de vente de drogues illicites ont rapidement mis en place des modalités de vente et de commercialisation adaptées à la situation : dès la fin mars 2020, de nombreux réseaux de trafic commercialisaient leurs produits via des applications numériques, en ouvrant leurs propres comptes sur des applications telles que Snapchat, Instagram ou Signal. Les zones de livraison de produits ont également été étendues vers des villes où ce service était habituellement confidentiel (Avignon, Toulon, Martigues...), des zones péri-urbaines et rurales, mais aussi sur la totalité du département des Bouches-du-Rhône où la livraison des produits était garantie en moins d'une heure, quelle que soit l'adresse. De nouvelles pratiques de commandes groupées et de *drive*, via l'envoi de la référence GPS d'un lieu de livraison groupée, ont également pu être observées. De nombreux usagers expliquent avoir débuté le recours à ce type de services (livraison ou *drive*) lors du premier confinement et avoir maintenu ce mode d'approvisionnement depuis : « *On va moins au quartier du coup, le quartier vient à nous. C'est pratique et les prix n'ont pas changé, ils sont très commerciaux, ils offrent des cadeaux, et ils sont hyper rapides.* » Une diversification des packagings (tubes, pochons personnalisés, petites boîtes...) a également été observée.

Si le marché a fonctionné de mars à juillet selon une logique de gestion des stocks et de rationnement (des produits de qualité moindre et/ou des prix augmentés et/ou des quantités moindres par rapport au poids annoncé), il semble être redevenu stable entre juillet et octobre dans l'ensemble de la région.

Focus sur le protoxyde d'azote

Le protoxyde d'azote est un gaz utilisé dans le milieu médical pour ses propriétés anesthésiques ou comme analgésique de courte durée. Il est également employé comme gaz de pressurisation d'aérosol alimentaire, comme dans les cartouches pour siphon à chantilly. Plus communément appelé « gaz hilarant », les consommateurs en font un usage récréatif en raison de son effet euphorisant de courte durée (quelques minutes). Le plus souvent ils utilisent une cartouche de siphon à chantilly dont ils transfèrent le gaz dans un ballon de baudruche pour l'inhaler (d'où l'expression « faire/prendre un ballon »). Des bonbonnes contenant des quantités plus importantes vendues sur internet sont également utilisées par certains usagers.

Les observations à Marseille témoignent d'une augmentation du nombre de capsules jetées sur la voie publique (avec l'apparition de bonbonnes depuis la fin de l'automne 2020, et d'une augmentation des lieux où ces capsules sont jetées).



Une plus grande visibilité d'adolescents ou de jeunes adultes consommant ce gaz dans l'espace public est constatée, ainsi qu'un renouvellement de ces jeunes consommateurs, ce qui conforte l'idée qu'il s'agirait principalement d'expérimentateurs. Ces observations permettent également d'identifier un profil de consommateurs plus réguliers : des jeunes hommes (20-30 ans) qui consomment, dans les quartiers populaires ou sur les plages de Marseille, du protoxyde associé à de l'alcool fort (généralement de la vodka), plusieurs soirs par semaine depuis fin 2019-2020. Ils ne sont pas de nouveaux usagers de drogues, ce produit prend place dans un ensemble de pratiques de consommations déjà existantes (le plus souvent, alcool et cannabis).

Ces observations et témoignages ne permettent pas de qualifier ces phénomènes d'augmentation des expérimentations ou d'élargissement des consommations de « nouvelle tendance », dans la mesure où l'expérimentation à l'adolescence ou lors de la jeunesse est un phénomène classique ; et que la motivation d'usage consistant à combler l'ennui est également un phénomène récurrent. Ces deux phénomènes sont des motifs de consommation de divers produits selon les époques, l'accessibilité, la disponibilité.

Ainsi, on peut émettre l'hypothèse d'un « effet de mode » dont bénéficierait le protoxyde d'azote que seule une observation prolongée permettra de mieux qualifier.

Les prix des principales drogues illicites en PACA en 2019/2020

Produits	Tendances en 2019	Commentaires sur les prix* 2020
Cannabis herbe	Prix haut : 15 €/g Prix bas : 6 €/g Prix courant : 8-10 €/g	Marseille, Aix ou Toulon : 12 € à 15 €/g, jusqu'à 200 €/10g. Avignon : 15-20 €/g. Les usagers signalent souvent que le poids ou la qualité n'étaient pas au rendez-vous (dont des « herbes toute sèches »). 250 €/50 g sur internet. Certaines analyses ont révélé que ces « herbes » ne contenaient pas de THC, mais uniquement du CBD. Depuis septembre, la vente d'herbe sans THC et altérée à un cannabinoïde de synthèse est constatée.
Cannabis résine	Prix haut : 10 €/g Prix bas : 4 €/g Prix courant : 6-8 €/g	Marseille (en cité) : 5-7 €/g le plus souvent, mais pendant le confinement et jusqu'en septembre les prix ont pu monter jusqu'à 10 €/g Toulon : 6-8 € Cannes ou Nice : 50 à 100 €/10 g Et comme pour l'herbe, une qualité instable.
Cocaïne	Lieux festifs ou en livraison : entre 60 et 110 €/g ; pas moins de 40 €/demi-gramme. Points de vente urbains : 60 à 80 €/g ; 30 à 40 €/demi-gramme ; des « pochons » à 5, 10, 15 ou 20 €	Toulon, Draguignan : 60 €/g ; 30 € le demi (jusqu'à 120 €/g cette année sur Toulon) La Seyne-sur-mer : 50 à 60 €/g Marseille : 60-80 €/g en livraison ; 40 € le demi ; en cité 60 €/g Pochons à 10 ou 20 €, plutôt bien pesé (0,1 ou 0,2 g), plus de pochons à 5 €. Meilleure qualité depuis octobre-novembre Nice : 40 à 100 €/g Martigues : 60 à 100 €/g
MDMA	Prix courant : 50-60 €/g	Pas de changements de prix, mais peu de signalements pour ce produit qui a été peu observé cette année.
Ecstasy (MDMA en comprimé)	Prix courant : 10 € 20 € les 3 comprimés	Pas de changements de prix, mais peu de signalements pour ce produit qui a été peu observé cette année.
Kétamine	Prix courant : 40-50 €/g	Stable à 40-50 €/g sur l'ensemble de la région. Vente de demi gramme à 20 € à Marseille (nouveau).
Héroïne	Prix haut : 150 €/g Prix bas : 40 €/g (sur internet)	Très peu de disponibilité de l'héroïne, et des prix très variables : 40 € à Avignon, Apt ou Cavillon (mais parfois jusqu'à 120 €), de 40 à 200 € à Marseille.
Amphétamine (speed)	Prix courant : 10 à 20 €/g	Stable à 10 à 20 €/g sur l'ensemble de la région, mais des analyses ont révélé des arnaques (caféine)
LSD	Prix courant : 5 à 10 € le buvard de 100 mg	10 € le buvard à Marseille, Toulon, Nice, mais peu de références cette année
3-MMC	Prix haut : 40 € (à l'unité) Prix bas : 20 € (acheté par 5 ou 10 g)	14 à 20 €/g, prix stable, s'achète essentiellement sur internet, via des sites qui proposent des produits stables en prix et qualité Quelques revendeurs à Marseille (35 à 40 €/g en soirée chemsex) Nice : 40 €/g (achat rue) Martigues : 18 à 25 €/g en revente
Médicaments revendus	Ritaline® : 1 à 2 € le comprimé à Marseille en 10 mg ; 5 à 7 € à Nice en 40 mg	Toulon : Skenan®, 30 € la boîte de 14 gélules de 200 mg ; Subutex® : 20 € la boîte de 7 cachets en 8 mg Marseille : Lyrica®, 5 €/boîte ; Subutex®, 1, 2, 5 ou 10 € le cachet ; Skenan®, 5 à 10 €/gélule de 20 à 100 mg Martigues : Skenan®, 30 à 40 €/boîte Nice : Skenan® 7 à 10 €/gélule, 10 €/cachet en 200 mg ; Ritaline® 5 à 10 €/gélule ; Subutex® : 5 €/cachet ; Méthadone : 5 € flacon de 60 mg

*Les prix de l'année 2020 ont été considérablement inégaux et instables, selon les produits, la période, le lieu de vente et le rapport « qualité/prix », raison pour laquelle les « tendances » pour 2020 ne sont pas indiquées et substituées par des commentaires sur les prix relevés, en comparaison à l'année 2019. Sources déclaratives et observations : 223 références de prix par des professionnels et bénévoles en RdRD, des observateurs TREND ou collecteurs SINTES, et par des usagers ou des vendeurs.

■ Évolutions des espaces festifs et des usages en leur sein

Du fait des mesures restrictives liées à l'épidémie de Covid-19, la scène festive publique a été désorganisée et les pratiques et consommations des publics ont été plus diverses. Pendant l'été, lorsque l'organisation d'événements était possible, les observateurs n'ont pas noté de changements majeurs dans les produits, les modes de consommations ou les quantités consommées.

Mais les périodes de confinement et de couvre-feu ont été l'occasion de nombreuses fêtes privées, en petits groupes d'amis à domicile, qui n'étaient plus limitées aux week-ends. Les observateurs et usagers interrogés expliquent que ces contextes leur ont offert de plus nombreuses opportunités de consommation : ils et elles témoignent avoir consommé davantage (du fait d'une disponibilité plus grande des produits et de l'absence de contraintes ou de contrôles), et avoir consommé en espaçant moins les prises (car ces soirées ne duraient pas aussi longtemps que celles organisées dans l'espace public).

La plupart des interlocuteurs expliquent cependant ne pas avoir retrouvé dans ces fêtes les qualités des soirées publiques et des festivals, à savoir l'occasion de rencontres improbables ainsi que l'expérience du son et d'esthétiques musicales des programmations professionnelles. Ainsi, nombre d'entre eux précisent que l'augmentation de leurs consommations en périodes de confinement a principalement été motivée par le besoin de combler le manque de sorties, de nouvelles rencontres, de son et de danse. En revanche, la plupart de celles et ceux qui étaient confinés à la campagne, ou qui ne pouvaient ou ne voulaient pas participer à des fêtes privées, ont déclaré avoir réduit ou cessé leurs consommations de produits psychoactifs.

■ Conditions de vie et consommations des usagers en grande précarité

Pendant le premier confinement (mars-mai 2020), pour les usagers les plus pauvres ou en situation de précarité, les situations de consommations ont été contrastées : certains, souvent contraints par le manque de ressources économiques (mendicité très limitée, raréfaction des emplois temporaires ou du travail au noir) et les difficultés d'accès aux points de vente de rue, ont fait une pause dans leurs consommations ; d'autres ont augmenté leurs consommations, notamment d'alcool et de cannabis, souvent par désarroi ou ennui.

Après le déconfinement (fin mai-début juin), il semble que les consommations des usagers en situation de précarité ou de pauvreté soient redevenues semblables à celles observées avant le confinement (polyconsommations d'alcool, de cannabis, de cocaïne, de médicaments détournés, notamment de Skenan[®], Subutex[®], Lyrica[®] ou Tramadol[®]). Une recrudescence des consommations de kétamine par des usagers plutôt jeunes (entre 20 et 35 ans) a également été observée.

En Csapa-Caarud, « disparition » d'une partie des personnes suivies et nouvelles demandes

L'ensemble des structures et des équipes ont pu maintenir la continuité de l'offre de soin et d'accès aux traitements de substitution aux opioïdes (TSO) et à la réduction des risques et des dommages (RdRD). Mais les professionnels témoignent, en fin d'année, d'un essoufflement lié à la densité du travail exigé par la situation sanitaire et la nécessité d'adaptations incessantes face aux mesures successives de gestion de l'épidémie.

Tous les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) et une partie des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud) soulignent aussi avoir perdu de vue une partie importante de leur file active (10 à 30 % selon les structures) au moment du premier confinement. Ce phénomène touche plus particulièrement les personnes en situation de pauvreté, sous TSO ou suivies pour leurs consommations d'alcool, cocaïne et médicaments détournés. Pour les personnes sans domicile, il est probable que les dispositifs d'accueil d'urgence mis en place et maintenus durant l'année les aient éloignées des Caarud et Csapa où elles consultaient habituellement. Rien ne permet alors de savoir si l'accompagnement a pu être réalisé par d'autres structures. En parallèle, les mêmes structures ont vu arriver de nouveaux usagers : des personnes souvent moins précarisées, qui éprouaient des difficultés nouvelles liées à leur consommation ou à celle d'un proche ; d'autres dont les consommations se sont amplifiées (pour devenir quotidiennes chez certains) en période de confinement, face à une « grande détresse » qu'ils relient principalement à l'isolement et la solitude.

L'expansion des consommations de cocaïne basée

Les consommations de cocaïne sous forme basée (aussi appelée « crack ») sont plus fréquemment observées cette année. À Nice, Cannes, Avignon, Toulon, Marseille, Aix, et dans les Alpes-de-Haute-Provence, les professionnels témoignent d'une augmentation de la file active venue pour une consommation de cocaïne, due à une recrudescence de l'usage sous forme basée, n'hésitant pas à mentionner « une explosion des consommations de crack ». De plus en plus de personnes (bien que l'on n'observe pas de marché local de crack) préparent elles-mêmes la base. Ces structures signalent aussi avoir distribué beaucoup plus de matériel pour la consommation de cocaïne basée que les années précédentes (à Avignon, Toulon, Aix ou Marseille). Les observateurs notent également davantage de matériel de consommation de ce type de produit jeté dans l'espace public en centre-ville ainsi que dans certaines cités marseillaises. Parmi les consommateurs, les profils relevés sont ceux de teuffeurs ou ex-teuffeurs, de personnes en grande précarité, usagères régulières de cocaïne, qui



diversifient les modes d'usage en ajoutant l'inhalation au sniff et l'injection, mais aussi quelques « jeunes branchés » de milieux artistiques et culturels

(profil que les professionnels voyaient peu jusqu'à cette année), et plus généralement des personnes insérées de 25 à 35 ans.

Crise sanitaire 2020 – Covid-19

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'instauration des mesures de confinement par les pouvoirs publics à la mi-mars 2020 sont venus modifier les pratiques de consommation de drogues, les activités des structures d'addictologie et de réduction des risques, et perturber les activités des réseaux de trafic. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies

(OFDT), à travers son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), a souhaité recueillir des informations afin de documenter ces évolutions. La mobilisation des huit coordinations locales a donné lieu à deux publications, les « bulletins TREND/COVID-19 », en ligne sur le site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend>.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (*free parties*) et commerciale (clubs, discothèques, bars). Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Marseille, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS-PACA depuis 2018, est confiée à l'association Addiction Méditerranée.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Remerciements :

Aux observatrices et observateurs, indispensables au recueil d'informations et à leur analyse ; en particulier Baptiste Mercier et Kevin Vacher, responsables d'observation.

Aux usagers de drogues fréquentant les CAARUD, les CSAPA, les associations d'auto-support ou d'aide sociale, et celles et ceux rencontrés en milieu festif.

Aux professionnels et professionnelles du soin et de la réduction des risques et des dommages, aux collectrices et collecteurs SINTES.

À l'association Addiction Méditerranée pour l'accueil et la gestion de la coordination, et pour le soutien apporté au dispositif TREND-SINTES ; à Irène Vuong pour son aide dans les retranscriptions d'entretiens, et Beatrice Bessou pour la veille presse.

À Gisèle Dussol et au Laboratoire de Police Scientifique de Marseille pour leur attention au dispositif SINTES, et leur disponibilité particulière cette année pour réceptionner et analyser nos collectes, notamment pendant la première période de confinement.

À l'équipe de l'OFDT et aux coordinations régionales pour nos échanges.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © Addiction Méditerranée]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

Addiction Méditerranée

7 Square Stalingrad
13001 Marseille
Tel : 04 91 56 08 40
l.emin@ad-med.fr